

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2015.

KTND	4eme trimestre 2014	4eme trimestre 2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	58 784	59 332	219 583	231 103	5,25%	11 520
Intérêts	42 364	40 844	157 456	161 311	2,45%	3 855
Commissions en produits	11 020	11 342	42 829	43 654	1,93%	825
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 400	7 146	19 298	26 138	35,44%	6 840
2- Charges d'exploitation bancaire	18 668	18 758	69 113	72 950	5,55%	3 837
Intérêts encourus et charges assimilées	17 802	17 830	66 017	69 546	5,35%	3 529
Commissions encourues	866	928	3 096	3 404	9,95%	308
3- Produit Net Bancaire	40 116	40 574	150 470	158 153	5,11%	7 683
4- Autres produits d'exploitation	1 053	976	2 900	2 813	-3,00%	-87
5-Charges opératoires, dont :	27 586	28 132	102 450	109 075	6,47%	6 625
Frais de personnel	17 999	18 350	68 108	72 822	6,92%	4 714
Charges générales d'exploitation	7 450	7 797	24 747	28 482	15,09%	3 735
6- Structure du portefeuille			192 450	310 400	61,29%	117 950
Portefeuille titres commercial			1 864	794	-57,40%	-1 070
Portefeuille Titres d'investissement			190 586	309 606	62,45%	119 020
7-Encours des crédits à la clientèle			2 293 655	2 380 238	3,77%	86 583
8- Encours de dépôts, dont :			2 018 524	1 958 564	-2,97%	-59 960
Dépôts à vue			1 068 280	1 078 977	1,00%	10 697
Dépôts d'épargne			544 994	572 839	5,11%	27 845
9- Emprunts et ressources spéciales			109 935	274 586	149,77%	164 651
10- Capitaux propres			276 075	285 371	3,37%	9 296

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2015

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une progression de 3,77% (86,6 MTND) pour atteindre 2 380 MTND, contre 2 293,7 MTND au 31/12/2014. Les financements moyens et long termes ont, notamment, participé à la progression de 4,84% des capitaux moyens sur la même période.

Les dépôts de la clientèle affichent une diminution de 2,97% par rapport au 31/12/2014, avec un encours de 1 958,6 MTND contre 2 018,5 MTND. Néanmoins, en capitaux moyens, les ressources de la banque sont en progression de 2,03% avec notamment des croissances de 6,10% pour les dépôts à vue et 5,32% pour l'épargne qui compensent la baisse des certificats de dépôt.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 11,5 MTND, enregistrant ainsi une évolution positive de +5,25% par rapport au 31/12/2014.

Les charges d'exploitation ont évolué à la hausse pour atteindre 73 MTND, augmentant ainsi de 5,55% comparativement à la même période 2014.

Le produit net bancaire au terme du quatrième trimestre 2015 est de 158 MTND en progression de 5,11% par rapport à fin Décembre 2014.

Les charges opératoires ont augmenté de 6,47% par rapport à la même période de l'exercice 2014 avec notamment un accroissement des frais de personnel (+6,92%), et des charges d'exploitation (+15,09%). Hors élément exceptionnel 2014 la hausse des charges opératoires se limiterait à 2,79%

Les capitaux propres au 31/12/2015 sont présentés avant distribution des dividendes.